

MIGRATION : L'OIT PLAIDE POUR LA RÉINSERTION DES TRAVAILLEURS

25.06.2020 | MIGRATION : L'OIT PLAIDE POUR LA RÉINSERTION DES TRAVAILLEURS

L'OIT estime le nombre de travailleurs migrants à 164 millions dont la moitié sont des femmes. Souvent ces travailleurs ont des emplois temporaires, informels ou non protégés. Après la crise sanitaire, leur réinsertion pourrait s'avérer difficile.

La plupart des pays d'origine n'ont que des possibilités limitées pour réinsérer un si grand nombre de personnes et, souvent, ils ne disposent ni de mesures politiques, ni de systèmes en place pour assurer une gouvernance efficace en matière de migration de main-d'œuvre, ni de plans de réinsertion en douceur qui incluraient le développement des compétences et la reconnaissance de ces dernières. Notamment en Asie et en Afrique, les gouvernements s'attendent à voir revenir des millions de travailleurs migrants ayant vu s'envoler la possibilité pour eux de trouver un emploi, que ce soit de manière contrainte ou volontaire.

Plusieurs notes d'information et d'orientation conçues par l'OIT à propos des effets de la pandémie de COVID-19 sur les

travailleurs qui sont soit des migrants, soit des réfugiés ou des personnes déplacées de force, mettent l'accent sur les graves conséquences sociales et économiques qui risquent de se produire. Elles seront d'autant plus graves si les retours ont lieu dans un court laps de temps et si les migrants ne bénéficient pas de mesures de protection sociale ou s'ils ne reçoivent aucune aide pour réintégrer leur marché du travail national.

Lire également : Assurance inclusive : Axa et Western Union conjuguent leurs efforts en faveur des migrants

Les informations rassemblées par l'OIT montrent également que les travailleurs migrants qui retournent chez eux ramènent des compétences et des talents qui peuvent aider l'économie de leurs pays d'origine à mieux reconstruire après la pandémie. Cependant, il existe une clé indispensable pour débloquer cet apport potentiel : il faut organiser un retour et une réinsertion ordonnés et basés sur les droits de la personne, sur l'accès à la protection sociale et sur la reconnaissance des compétences en bonne et due forme. Tout ceci est en mesure de faciliter l'adéquation des compétences et des emplois, permettant ainsi d'augmenter la productivité industrielle dans le pays.

Par ailleurs, les travailleurs migrants peuvent également apporter un savoir-faire ainsi que des capitaux permettant de créer de nouveaux commerces en mesure de contribuer à l'augmentation des offres d'emploi.

Venir en aide aux migrants de retour chez eux peut également réduire les tensions dans leurs pays d'origine, au sein desquels certaines populations peuvent craindre que ces migrants rentrant au pays ne ramènent le virus dans leurs bagages ou viennent prendre leurs emplois.

Donner la possibilité aux migrants de retour au pays de reconstruire leurs moyens de subsistance leur permettra également de rembourser les dettes éventuelles contractées au moment de leur recrutement pour partir à l'étranger, en leur évitant ainsi le risque du travail forcé et de la traite, ou encore de les voir reprendre un chemin migratoire par des canaux illégaux.

« Si nous prenons les bonnes mesures, le retour de ces travailleurs peut contribuer à la relance économique », explique Michelle Leighton, Cheffe du Département des migrations de main-d'œuvre à l'OIT. *« Ces migrants vont emporter avec eux de nouveaux talents et de nouvelles compétences et, dans certains cas, des capitaux qui pourront venir en soutien des efforts entrepris dans leurs pays d'origine pour mieux reconstruire. Nous devons aider ces pays à saisir cette opportunité. »*

Les documents publiés par l'OIT comprennent une série d'évaluations de l'impact du COVID-19 sur les travailleurs migrants en Jordanie, au Liban, dans la région de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ANASE), sur les programmes de travailleurs saisonniers ainsi que sur les travailleurs réfugiés et sur d'autres personnes déplacées. Ils incluent également des notes d'orientation afin d'optimiser

les aspects positifs de la vague de migrants rentrant au pays, y compris en ce qui concerne les procédures de reconnaissance des compétences acquises, l'assurance d'un recrutement équitable, l'extension de la couverture sociale, l'aide pour trouver un emploi ou pour se tourner à nouveau vers la migration sans courir de risques. (Avec l'OIT)

Source

: <https://www.ecoactu.ma/migration-loit-p-laide-pour-la-reinsertion-des-travailleurs/>